



FICHE D'INSCRIPTION FORMATIONS - FRANCE / INDE

Stages d'Initiation à l'Abhyanga & autres Stages thématiques autour du Yoga et de l'Ayurveda

Collez
votre photo
ici

Nom : Prénom :

Portable : Tél. fixe :

E-mail :

Né(e) le : / / Profession :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Je souhaite recevoir une facture (Indiquez ci-après l'adresse de facturation) :

Comment nous avez-vous connus ?

- Via un moteur de recherche :
- De la part d'un(e) ami(e) :
- Réseaux Sociaux (FaceBook, twitter, ...) :
- Lien sur un autre site :
- Site ou Forum :
- Publicité, magazine, presse :

ॐ FRANCE – JE M'INSCRIS AU STAGE / FORMATION : (consultez le calendrier)

Intitulé(e) :

Du / / 20..... Au / / 20..... A :

ॐ INDE – JE M'INSCRIS AU VOYAGE EN INDE* : (consultez le calendrier)

EN TANT QUE STAGIAIRE EN TANT QU'ACCOMPAGNATEUR

Qui aura lieu : Du / / 20..... Au / / 20..... A :

* Les tarifs indiqués ne prennent en compte que la partie formation dispensée par Yogsansara.

PRIX DES STAGES ET FORMATIONS EN FRANCE

-Prix indiqués TTC- hors transports, repas et hébergement

- 1 Jour** (07 h) : **150 €** (Particuliers) - ou **225 €** (Financement Extérieur*)
2 jours (14 h) : **280 €** (Particuliers) - ou **420 €** (Financement Extérieur*)
3 jours (21 h) : **390 €** (Particuliers) - ou **585 €** (Financement Extérieur*)
4 jours (28 h) : **480 €** (Particuliers) - ou **720 €** (Financement Extérieur*)
5 jours (35 h) : **600 €** (Particuliers) - ou **900 €** (Financement Extérieur*)

*Appliqués pour un financement par **une entreprise ou un établissement** dans le cadre d'une formation continue des salariés, d'un congé individuel de formation (CIF), d'un droit individuel de formation... Prix hors transports, repas et hébergement.

Nous demander un devis

PRIX SPECIAL INDE¹

hors transports, repas et hébergement

- STAGIAIRE : 550 €**
 ACCOMPAGNATEUR : 200 €

**POUR 40 HEURES DE
FORMATION HORS FRAIS DE
VOYAGE¹**

**IL VOUS FAUDRA VOUS RAPPROCHER
DE L'AGENCE DE VOYAGES¹**

➔ Dossier complet à envoyer par courrier à : YOGSANSARA – 24, rue des Marguettes – 75012 PARIS

L'inscription sera effective à la réception de la présente fiche dûment complétée et signée et du versement des arrhes de 100 EUROS (POUR TOUTES LES FORMATIONS HORS INDE) ou de la totalité de la somme (INDE) à l'ordre de « YOGSANSARA » (Cf. fiche Conditions Générales, Règlement intérieur et Ethique)

Vous recevrez ensuite par Mail une feuille de route contenant les détails pour participer au stage

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et Ethique et des conditions générales liées aux inscriptions du 1^{er} janvier 2017.

Date : / / 20.....

Signature précédée de la mention

« Lu et Approuvé » :

¹ L'Ecole Yogsansara, n'étant pas une agence de voyages, n'a pas le droit d'organiser elle-même ce déplacement, les stagiaires doivent obligatoirement passer par l'organisation de l'agence de voyages partenaire de l'école de formation pour tout séjour ayant lieu en Inde. Cette agence vous garantit les meilleures conditions de voyages (assurances, sécurité, hôtels...). Les personnes ne souhaitant pas passer par les services de l'agence de Voyages et préférant partir par leur propres moyens ne pourront pas rejoindre le groupe et effectuer la formation.

L'AGENCE DE VOYAGE : AORA VOYAGES

14 rue du Carrousel

59650 VILLENEUVE D'ASCQ - FRANCE

Tél et fax : + 33 (0)3 20 04 03 69

Votre contact : Charlotte

www.aoravoyages.fr



YOGSANSARA

Siège social : 24, rue des Marguettes

75012 PARIS - France

01 43 41 99 64 / 06 74 34 50 33

Siret : 500 721 097 00011

www.yogsansara.com





Conditions Générales, Règlement Intérieur et Ethique (1^{er} janvier 2017)

Conditions préalables à l'inscription

Nos formations sont ouvertes à tous participants (seuls les stages dédiés à l'univers de la naissance sont ouverts aux professionnels du bien-être, de la beauté et de la santé).

Chaque massage comporte des contre-indications. Le stagiaire doit être en bonne santé et condition physique. En cas de doute, il doit se rapprocher du Responsable de formation pour expliquer sa condition spécifique avant de commencer le stage. Si le participant est mineur, une autorisation parentale signée, ainsi qu'un entretien préalable sont obligatoires.

Modalités d'inscriptions

L'envoi de la fiche d'inscription complétée et signée en plus du chèque d'arrhes constitue la réservation d'une place lors du stage mentionné. Yogsansara informe le futur stagiaire de la bonne réception du dossier soit par mail, soit par téléphone. Quelques jours avant le début de la formation une convocation est envoyée par mail.

Tarifs

Le montant du stage est indiqué sur le site internet et sur la fiche d'inscription. Le solde de chaque stage est à régler à l'arrivée le premier jour de formation. Pour les élèves résidant à l'étranger la totalité du cours est à régler lors de l'inscription.

Les tarifs incluent les frais d'enseignements et les huiles nécessaires aux formations. Ils n'incluent pas les frais personnels (linge, repas, hébergement, transport, lectures,...) sauf indications contraires (ex. stages résidentiels et/ou voyages en Inde).

Les tarifs peuvent être modifiés en cas de changement législatif et/ou réglementaire. Dans tous les cas, ces ajustements sont annoncés quelques mois avant la date effective du changement.

Modalités de règlement

Les règlements se font par chèque (à l'ordre de Yogsansara) ou en espèces. Le solde de la formation est à régler à l'arrivée le premier jour.

Un paiement échelonné peut être mis en place en accord préalable avec la Direction.

Conditions d'annulation / report

Yogsansara se réserve le droit de reporter ou d'annuler un stage si les conditions l'y contraignent, sans que les participants ne puissent prétendre à indemnités, les chèques d'arrhes sont alors rendus ou reportés.

En cas d'annulation de la part du participant :

- Le futur stagiaire peut se rétracter durant une période de 14 jours (à compter de la date d'envoi de son dossier d'inscription). Les chèques de réservations sont alors rendus ou reportés selon la volonté du participant.
- Les arrhes sont retournées uniquement si l'annulation est faite par écrit au plus tard 20 jours avant la date de début du stage. Hors cette condition, les arrhes seront encaissées
- Tout stage entamé est dû dans son intégralité.

Dans tous les cas, l'annulation doit être –justifiée– et confirmée par écrit et envoyée par courrier au Siège social de l'Ecole.

Programmes, horaires, lieux et formateurs

Ces différents points peuvent être soumis à modifications. Les lieux de cours peuvent être déplacés selon les nécessités de l'organisation dans un rayon de 20 km autour du lieu de cours initialement prévu. Yogsansara en informera le participant le plus rapidement possible et les conditions d'annulation / report s'appliqueront le cas échéant.

Responsabilité / Assurance

Yogsansara et le lieu de formation ne peuvent être tenus responsables d'un vol, de dégradations, de nuisances occasionnées par ou causées au participant lors d'un stage et, le cas échéant lors de l'hébergement lié. Le participant engage sa responsabilité civile pour l'ensemble de ses actes lors d'un stage (et le cas échéant lors de l'hébergement lié) et se doit d'être à jour de ses cotisations d'assurance RC personnelle. Tout accident corporel devra être immédiatement signalé au professeur et au responsable de la formation.

Propriété des contenus de stages et logo et protection des protocoles

Lorsqu'ils sont transmis aux élèves, les supports de cours (rappels des principes théoriques) et les logos restent la propriété de Yogsansara. Toute copie ou reproduction sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation de Yogsansara est interdite. Les documents pédagogiques conçus, rédigés, édités pour les cours de l'Ecole Yogsansara, restent la propriété de Yogsansara et ne peuvent être utilisés tels qu'au sein de l'Ecole Yogsansara. Les protocoles ne sont jamais distribués sous forme papier aux élèves et il est formellement interdit d'enseigner la méthode de RAJEEV PANT en dehors de nos locaux sans avoir au préalable validé le module « enseignement de la méthode de Rajeev Pant » avec accord écrit et signé de notre part.

Interruption de la formation

Pour maintenir un enseignement de qualité, une vie de groupe conviviale et la sécurité de tous, à tout moment, le formateur peut demander à un étudiant d'arrêter la formation ; cela lors d'un entretien, et le remboursement sera effectué au prorata des journées non effectuées.

Si le participant, souhaite de lui-même arrêter la formation le stage entamé est dû en totalité. Le participant doit demander un entretien avec le responsable de formation. Les participants suivent les formations sur leur pleine et entière responsabilité. S'inscrire à une formation implique l'acceptation de ces conditions.

L'hygiène – Lieu de stage

Les mesures d'hygiène et de sécurité habituelles sont à la charge de chacun pour maintenir un esprit convivial et de bien vivre. Il est demandé de respecter l'enceinte des lieux de formations. Les participants doivent avoir une grande propreté corporelle et vestimentaire, et utiliser draps et serviettes propres pour les massages lors des sessions de formation et des séances individuelles.

Droit à l'image

Tout enregistrement (audio et/ou vidéo) et photo doit être préalablement autorisé par les formateurs et les personnes présentes. Dans le cadre du Parcours du Praticien, et de certains autres stages, pour favoriser les pratiques, entraînements et/ou déplacements, l'école communique en début ou fin de formation les

coordonnées de chaque participant au groupe dont vous faites partie. Si vous ne souhaitez pas diffuser vos coordonnées, merci de nous le signaler.

Les élèves participants aux cours autorisent Yogsansara à utiliser à titre gracieux leur image photo et/ou vidéo (faites par ses propres moyens ou par les élèves eux même) dans le cadre de sa communication - sur tout support, dans le monde entier et pour une durée illimitée. Toute interdiction devra faire l'objet d'une lettre écrite signée et datée par le participant avant le stage.

Coordonnées et Libertés Informatiques

Votre inscription implique votre accord pour recevoir des informations de la part de l'école Yogsansara. Vos coordonnées seront alors incluses à notre fichier contacts. Ce fichier (déclaré à la CNIL N°1475357) est la propriété exclusive de YOGSANSARA et nous nous engageons à ne pas le céder. Si vous ne souhaitez pas que l'on garde vos coordonnées nous vous invitons à nous le signaler par mail ou par courrier conformément à vos droits et Libertés.

Déontologie

Notre formation respecte le code déontologique de la FFMBE. Nos formations sont strictement dédiées au bien-être et n'ont pas de but médical. Elles se positionnent en dehors de toute démarche sectaire, religieuse ou politique, dans le respect et la liberté inaliénables de l'individu. Chacun reste libre de toute pratique religieuse ou spirituelle. Chacun des membres de l'équipe de formation, et chaque participant, s'engage à ne pas faire de prosélytisme pour tout courant religieux ou politique que ce soit.

Respect de la loi

La pratique du massage thérapeutique est un acte actuellement réservé, en France, aux Masseurs-Kinésithérapeutes. Pour certaines professions, le massage de confort et la relation d'aide par le toucher font partie des actes professionnels autorisés. C'est à l'étudiant praticien de s'assurer, auprès des autorités compétentes, de son droit à utiliser le toucher, le massage et la relaxation dans sa pratique professionnelle.

Les autres participants (non professionnels) s'engagent à ne pas pratiquer le massage en échange d'une rémunération tant qu'ils ne sont pas certifiés via une formation longue de « Praticien de Massages Bien-Etre », ni déclarés, ni assurés professionnellement.

Dans tous les cas, chaque participant s'engage à ne pas établir de diagnostic et si cela est nécessaire, diriger le client vers un professionnel de la santé qui saura lui prodiguer les soins dont il a besoin.

Protection du Protocole

Conformément à la loi Française, il est formellement interdit d'enseigner la méthode de RAJEEV PANT en dehors de nos locaux sans avoir au préalable validé le module « enseignement de la méthode Rajeev Pant » avec accord écrit et signé de notre part.

La méthode et les protocoles de massage de Rajeev Pant et de tous les enseignants du Centre de formation Yogsansara sont protégés dans leurs ensembles à l'INPI. Par conséquent, toute utilisation frauduleuse du protocole ou des noms des protocoles d'enseignement de RAJEEV PANT sans accord signé entre les deux parties engagera à des poursuites judiciaires.